



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 17581

Texte de la question

M. Emmanuel Aubert demande à M. le ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat, quelles sont ses intentions en ce qui concerne l'inscription du projet de loi « instituant diverses mesures de lutte contre la concurrence déloyale » à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Texte de la réponse

La loyauté de la concurrence est une préoccupation majeure du ministère des entreprises et du développement économique mais toute modification éventuelle des textes actuels doit être étudiée avec soin car une décision hâtive pourrait facilement receler des effets pervers qui se retourneraient rapidement contre ceux que l'on veut mieux protéger. Le Gouvernement procède donc à un examen minutieux de différentes options, en concertation avec les milieux professionnels. Ces réflexions n'ont pas permis, à ce jour, de conclure à l'opportunité d'une réforme du droit en vigueur, qui ne peut s'effectuer que si un consensus suffisant est dégagé. Le droit, au demeurant, pour peu qu'on s'en serve, offre déjà des solutions efficaces à la plupart des problèmes rencontrés en cette matière par les opérateurs économiques.

Données clés

Auteur : [M. Aubert Emmanuel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17581

Rubrique : Concurrence

Ministère interrogé : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Ministère attributaire : entreprises et développement économique, chargé des petites et moyennes e

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 août 1994, page 4108

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5174